

Inscription des élèves sans test, rentrée 2020

Votre enfant a été admis au lycée Descartes (ou école Ronsard ou école camus ou collège Saint Ex....)

1. Vous devez confirmer votre accord pour cette proposition dans les 72 heures sur la plateforme dédiée : <https://inscriptions.efmaroc.org/20202021/> (connexion avec vos codes d'accès).
2. Vous recevrez par mail la facture correspondant aux droits de première inscription que vous devez verser et qui vous précisera les différents moyens de paiement possibles. Ces droits seront à régler avant le 26 juin.
3. Vous recevrez par mail séparé les codes qui vous permettront d'accéder au portail numérique du lycée Descartes, ainsi que le règlement financier.
4. Les documents suivants seront à apporter par votre enfant le jour de la rentrée :
 - Règlement financier à imprimer, daté et signé
 - Un justificatif de domicile
 - Fiche infirmerie
 - Photocopie du carnet de vaccination avec la date du BCG et du DT polio, datant de moins de cinq ans.
 - Pièce d'identité délivrée par les autorités marocaines pour les deux parents : soit carte d'identité nationale marocaine soit carte de résident (ou le récépissé pour les nouveaux entrants au Maroc)

Marie-Noëlle Tison

Proviseur du lycée Descartes

Ordonnateur du pôle Rabat/Kenitra